

A ces malades, il faut une station d'altitude modérée ne dé passant jamais 800 à 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, à l'abri des vents et des bourrasques, et l'on trouve ces climats surtout en France, dans les Vosges comme à Gérardmer, dans l'Auvergne comme à La Bourboule, à Royat et à Saint-Nectaire, dans les Pyrénées, dans le Jura, et même dans les Alpes comme à Evian, à Saint-Gervais où existe un climat véritablement bromuré, si l'on peut ainsi dire. J'en passe, et des meilleures, et l'on voit ainsi que, pour les cures d'air, en France, nous n'avons que l'embarras du choix. N'allons donc pas chercher à l'étranger ce que nous avons mieux chez nous, et quand nous pouvons allier les intérêts bien compris des malades avec ceux du patriotisme, n'hésitons pas.....

Pour les chloroses torpides évoluant par exemple sur un terrain strumeux et lymphatique, le séjour au bord de la mer, les eaux chlorurées sodiques arsenicales de la Bourboule, par exemple, quelques eaux-sulfureuses faibles que l'on trouve en abondance aux Pyrénées, trouveront parfois leur indication ; et cependant, en vertu du principe que j'ai posé, je crains encore assez souvent la trop grande excitation de l'atmosphère maritime et des eaux chlorurées trop fortes.

Vous devez remarquer que j'ai beaucoup restreint les cas où le fer doit être prescrit dans la chlorose ; j'ajoute que les autres médicaments, le manganèse, l'arsenic à outrance, tous les vins de quinquina phosphatés ou non, toutes les macérations de quinquina, de Colombo ou de quassia amara, sont souvent inutiles quand ils ne sont pas nuisibles. Encore une fois, le surmenage, voilà l'ennemi qu'il faut combattre, qu'il faut éviter à tout prix dans le traitement de la chlorose, lequel peut se résumer en trois mots : REPOS, AIR, FER. C'est là ainsi la triple alliance thérapeutique : « Beaucoup de repos, beaucoup d'air (c'est-à-dire beaucoup d'oxygène), un peu de fer. » Et l'on peut rappeler à ce sujet les paroles de Tissot au siècle dernier, pour le traitement de l'état nerveux, la neurasthénie de nos jours :

« On peut se montrer grand praticien sans ordonner de médicaments ; le meilleur remède est souvent de n'en prescrire aucun. »

D'après le *Medico Surgical Bulletin*, la Chambre du Connec-ticut a voté une loi prohibant le mariage des épileptiques quand la femme a moins de 45 ans. La pénalité est au minimum de trois ans de prison. Les personnes qui auront facilité des unions de ce genre seront passibles d'une amende de 1,000 dollars ou d'un an de prison.